

# L'approche collaborative en ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ:



## UNE DÉMARCHE APPUYANT LA RESPONSABILITÉ POPULATIONNELLE EN SANTÉ PUBLIQUE

Émile Tremblay, M.Sc.

### INTRODUCTION

Au Québec, depuis la dernière réforme du système de santé et de services sociaux, les intervenants, regroupés en réseaux locaux de services (RLS), assument une responsabilité collective à l'égard de la santé et du bien-être de la population de leur territoire. En réponse à cette responsabilité populationnelle, le centre de santé et de services sociaux (CSSS) remplit un rôle de premier plan lorsqu'il s'agit de coordonner la prestation des services de santé et d'animer les collaborations intersectorielles ciblant les actions sur les déterminants de la santé<sup>1</sup>.

En Montérégie, la pratique de l'évaluation d'impact sur la santé (EIS) en milieu municipal s'inscrit dans cette perspective de responsabilité populationnelle et d'approche concertée entre les partenaires d'un territoire. Le modèle de l'EIS élaboré par la Direction de santé publique (DSP), s'inspirant du courant international en développement depuis plus d'une décennie, repose sur la collaboration entre la DSP, les CSSS et les

municipalités. En établissant cette collaboration avec les municipalités volontaires de son territoire, la DSP et les CSSS peuvent agir de manière concertée afin d'informer les autorités municipales des impacts potentiels de leurs politiques ou projets sur la santé et le bien-être (qualité de vie) de leur population. Du même souffle, les travaux collaboratifs permettent de proposer des modifications qui tiennent compte du contexte local dans lequel les politiques et les projets s'inscrivent et visent à maximiser leurs impacts positifs, à minimiser leurs impacts négatifs et à réduire les inégalités de santé entre les citoyens.

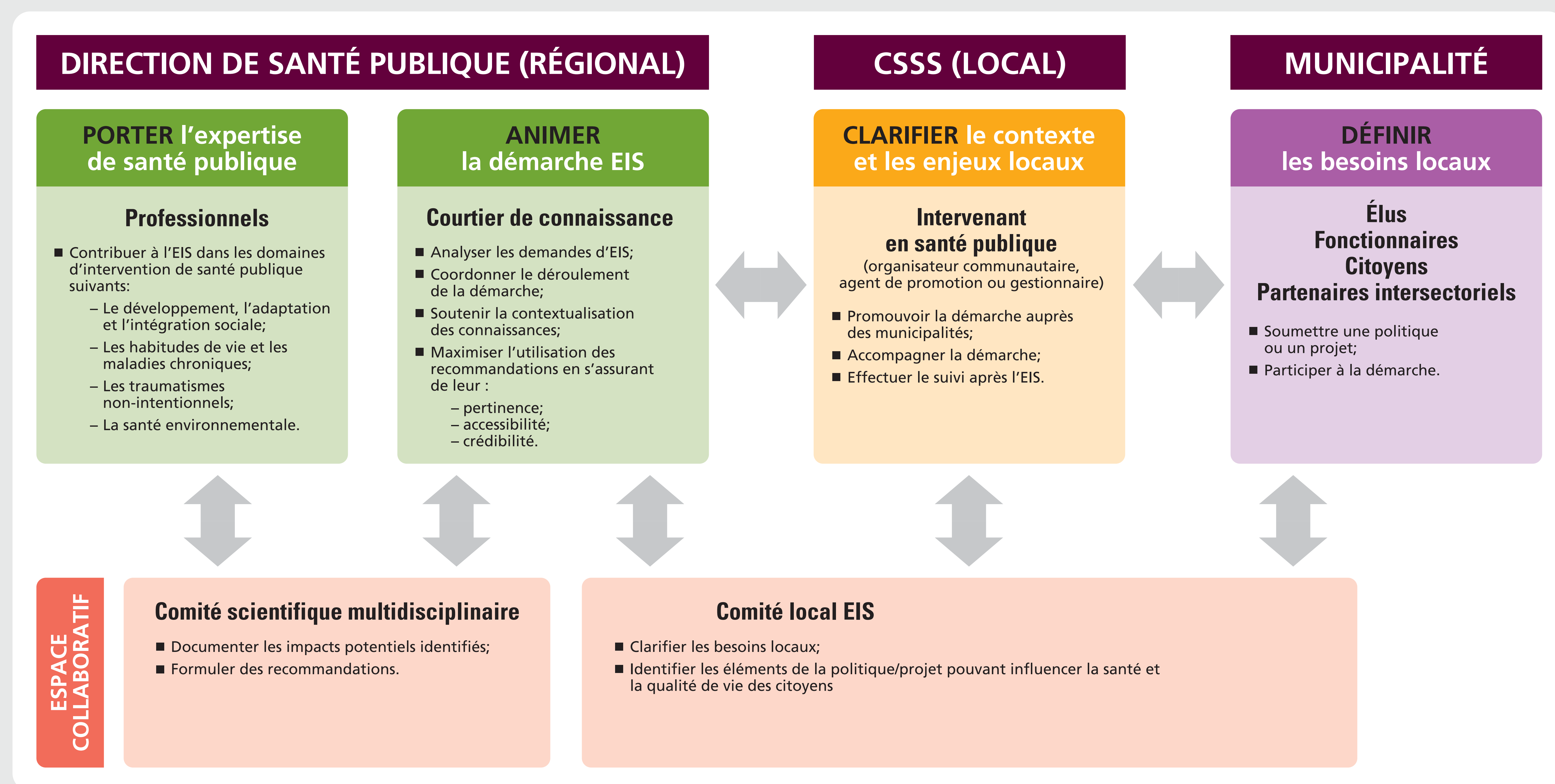
Pour atteindre ses objectifs, l'EIS de type collaboratif nécessite un processus de mise en œuvre permettant une complémentarité des rôles et des responsabilités entre les partenaires et favorisant une utilisation maximale des recommandations transmises.

1 Ministère de la Santé et des Services sociaux, Stratégie de soutien à l'exercice de la responsabilité populationnelle, Québec, 18 p.

### OBJECTIFS

Développer un mode de collaboration entre la DSP, les CSSS et les municipalités afin de favoriser la réalisation des EIS et poursuivre les finalités suivantes :

- Respecter les compétences et mandats des partenaires;
- Définir les tâches et responsabilités des partenaires;
- Favoriser le partage de connaissances et l'utilisation des recommandations;
- Assurer les meilleures retombées possibles sur la santé et le bien-être (qualité de vie) de la population.



### MÉTHODOLOGIE

- 1- Établir une entente de collaboration avec une municipalité qui élabore une politique ou un projet pouvant influencer la santé et le bien-être (qualité de vie) de la population.
- 2- Procéder à l'EIS de type collaboratif en suivant la démarche recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
- 3- Apprécier le processus et l'utilisation des connaissances et des recommandations transmises.

### CONCLUSION

Afin de soutenir la responsabilité populationnelle et de contribuer à l'élaboration de politiques et projets municipaux favorables à la santé et au bien-être (qualité de vie), l'approche collaborative en EIS doit préférentiellement tenir compte de certaines conditions de réussite :

- Favoriser un sentiment de confiance entre les partenaires;
- Soutenir la complémentarité des savoirs entre les partenaires;
- Respecter la complémentarité des rôles des partenaires ainsi que la souveraineté municipale;
- Rechercher une compréhension commune de la politique ou du projet étudié afin d'identifier des enjeux locaux de santé publique;
- Partager des connaissances et formuler des recommandations qui tiennent compte du contexte local et de ses limites.